



FORMATION Samedi 4 décembre

Accès à une alimentation choisie pour toutes et tous : vers une sécurité sociale de l'alimentation ?

Intervenant.e.s :

- Bénédicte BONZI : anthropologue spécialiste dans les violences alimentaires
- Eric GAUTIER : pour [Réseau Salarial](#) association avec pour but de diffuser une pensée révolutionnaire orientée vers l'appropriation collective des moyens de production (aussi bien industriel que sanitaire, culturel, éducatif...) et l'octroi à toutes et à tous d'un salaire à vie
- Jean Claude BALBOT : paysan retraité, pour le [Réseau Civam](#) : centre initiative pour valoriser l'agriculture en milieu rural et représente aussi [l'Atelier paysan](#).

Présentation brève des Ami.e.s de la Confédération paysanne :

L'association est née en 2003 aux cotés des luttes de la Confédération paysanne, sur le grand rassemblement au Larzac.

Nos revendications sont nombreuses et simples : des paysans nombreux et rémunérés, une alimentation de qualité, et un développement local et durable. Pour assumer notre rôle nous avons élargie le champ des luttes, comme le bien être animal et plus spécifiquement sur l'alimentation notamment [avec les kits](#) pour les assises de l'alimentation ou les régionales. Elles ont toutes contribué à faire rencontrer nos partenaires et engager dans le projet de SSA.

La déclaration universelle des droits de l'homme dit que toute personne à droit a un niveau de vie suffisant pour le bien-être de sa famille en France *Article 25 : Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation [...].* Hors en France 8 millions de personne ne mangent pas à leur faim ou comme il le souhaiterait. « *Outre les bénéficiaires de l'aide alimentaire, **ce sont 8 millions de personnes qui sont en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières en France*** » (Source : <https://www.senat.fr/rap/r18-034/r18-0343.html>)

Bénédicte :

Merci à vous d'être ici et aux Ami.e.s pour l'invitation, être ici c'est la clé de la démocratie et ce n'est pas rien, qui me donne l'occasion de partager mon travail. Mon entrée sur la SSA c'est ue

réponse à la précarité et l'insécurité alimentaire. L'aide alimentaire est devenue une façon de se nourrir de millions de personnes ça rentre dans une forme de marché.

Il faut distinguer deux formes de dons : les dons directs où les personnes se rencontrent, comme les maraudes de personnes à personne. Et les dons indirects où les personnes ne se rencontrent pas, en un clic, on pense qu'on agit sur des choses qui nous semblent insupportables et cela nous soulage. D'où l'importance de décrire de l'intérieur ce système.

L'aide alimentaire, au niveau de son coût, les bénévoles représente 50% de travail gratuit pour faire fonctionner. Les industriels par la loi Garrot, pour comprendre ces deux circuits. Fon d'européen d'aide aux plus démunies, il découle du plan d'aide aux démunies, auparavant ils donnaient les stocks d'inventu, maintenant on va jusqu'à faire des appels d'offre pour les personnes qui ont besoin de l'aide alimentaire. La France l'utilise en denrée, qu'ils vont redistribuer.

L'état français a créé France Agri Mer pour redistribuer l'aide alimentaire et donner aux associations. L'état fait aussi du financement notamment avec des locaux, ou les investissements comme des camions ou des frigos.

Les effets et les impacts de la loi de lutte contre le gaspillage alimentaire, la part que l'état donne par la défiscalisation, des dons en denrées qui vont arriver en denrée.

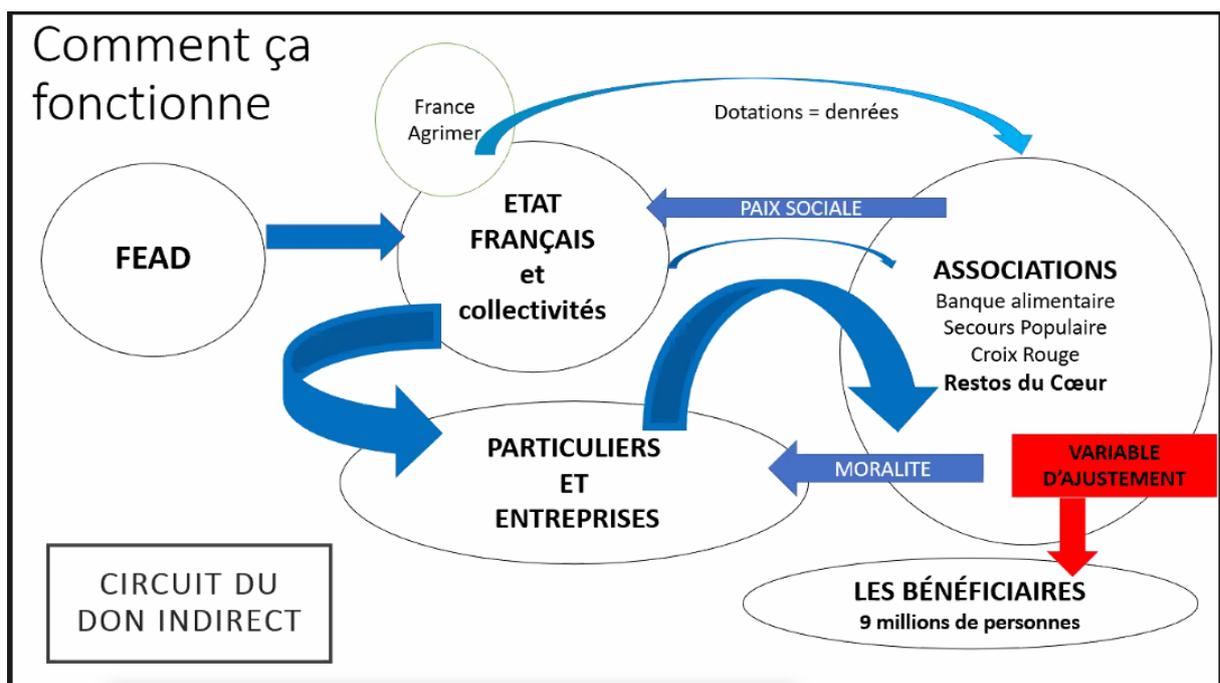


Figure 1 : figure du système français d'aide alimentaire. Source : Bénédicte Bonzi

Qu'attend l'état en donnant aux associations : qu'elles maintiennent la paix sociale !

Qu'attendent les particuliers ou les entreprises : ils attendent un gage de moralité.

Au final quand on observe le système, pour comprendre les mécanismes de manière globale, il n'y a pas d'attente de ceux qui reçoivent ils sont la variable d'ajustement de la sur production, qui relève d'un marché indigne de la faim.

Heureusement il y a tous ce qui ce passe dans le don direct, c'est important pour souligner le travail incroyable des bénévoles, l'aide alimentaire est indispensable aujourd'hui. L'économie morale de la résistance, énormément d'échange et de contre don, et de valeur ajoutée. Les plats distribués ne sont pas très savoureux mais l'ajout de la valeur donnée par les bénévoles, la nourriture est un prétexte pour ne pas tomber et être exclus de la société, et tous repose sur la question économique. La démocratie à l'heure actuelle est dans le porte monnaie donc tous ceux qui n'ont pas le porte monnaie en sont exclus c'est très violent...

Le cadre des lois : DUDL normalement les états au titre de l'article 55, l'état français est très mauvais élève. Loi n°2010-974 de modernisation de l'agriculture qui précise dans son article 230-1 du code rural.

Mon terrain de recherche : violence alimentaire, de regarder les traits fins d'un phénomène qui passe à la trappe, par ce que les atteintes ne semblent pas si grave. L'isolement en premier, isolement des enfants par ce qu'il ne partage pas les mêmes goûters, la frustration, avec des contrôles fort de leur situation, li faut classer et donner au plus nécessiteux, une forme de harcèlement qui est ressentie, énormément de relance pas rapport à des impayés. Deux critères l'inversion de la faute et la culpabilité, on fait beaucoup d'injonction aux personnes pour manger équilibré alors qu'elles n'ont pas les moyens de le faire...Un jour une personne m'a dit « *il faut arrêter de nous informer sur ce que fait tel ou tel produit fait à nos enfants nous on a que ça et c'est insupportable* »

Jean- Claude Balbot :

Eleveurs dans le Finistère d'abord producteur de lait.

Retraité depuis 10 ans, enfin jusqu'à que vos voisins décident, on était sous label Nature & Progrès, nous avons voulu vendre en circuit court. Difficultés environnementale en Bretagne, sans pesticides et sans engrais. S'assurer un revenu à travers la transformation sur la ferme et la vente direct ca à un cout, on a cherché des voies de diversification à travers l'accueil paysan, touristiques, et qui à pris de l'importance et aussi de personnes avec des difficultés sociales.

Nous avons été adhérents du réseau CIVAM, deux exercices : l'un étant l'économie agricole mais aussi une obligation de prendre en compte l'économie rurale dans une sens plus profond, notre revendication c'est la durabilité agricole, on fait des diagnostique de durabilité des exploitations agricoles créer par les agriculteurs accompagnée ensuite par les ingénieurs agros nous revendiquons les capacités de l'éducation populaire les compétences sont en en chacun. Ce diagnostic est une tradition économie sociale et environnementale, la vertu économique de nos propositions, en matière de produire de ce diagnostic sont dans le quintile des revenus supérieure.

Lors des travaux de la modification de la loi de modernisation en 2010, l'aide alimentaire est devenue une activité agricole dans le code rural, nous avons-nous confronté à ça, pour nous un aveu d'échec était devenue une activité en tant que telle, l'exploration dans un premier temps. L'aide alimentaire comme on l'avait identifié, on a mis des années pour comprendre ça. Il suffit de faire du bio, mais c'est totalement impossible même en bio la violence elle est là.

Comment se nourrisse ceux qui ne viennent pas dans nos circuits courts ? Tu t'aperçois que tu as une des personnes bien défini la nourriture de qualité est accessible de manière très direct au grand max à 10% de la population, même si on doublait en 10 ans ce n'est que 20% donc es ce qu'elle est durable... L'aide alimentaire est devenue structurante la valeur économique est alors considéré à 1 milliard et demi et la PAC c'est 9 milliard aussi. Dans les travaux qu'on a fait, dans l'idée de l'accès à l'alimentation, nous avons interpellé monsieur le ministre Stéphane Le Fol , après avoir visiter les Restos et le Secours populaire, qui sont des distributeur il ne connaissant pas les provenance la SSA c'est pour mettre les gens en connaissance de cause.

Un long chemin, depuis plusieurs années, nous avons fait une proposition de socialisation de l'alimentation, une recherche de la décapitalisation de l'agriculture, par exemple s'appuyer sur ce que fait Terre de Lien et le réseau SCOP. Tout un tas de proposition faite pour reprendre la main la dessus, nous devons créer des politiques publiques qui soit les nôtres, pas question de nous priver de notre auto substance que l'on se doit. Et comment améliorer la démocratie, l'alimentation dans le régime générale de sécurité sociale. Sur la question de la qualité, et la connaissance de cause qui est nécessaire pour le fonctionnement démocratique, il n'est pas question qu'on a une définition, au bout de quelques années un peu provocante mais nous sommes arrivés à dire mais la première qualité d'une alimentation c'est d'être accessible ! Que nous pourrions tous acheter ce sont les moyens de la sécurité sociale.

Eric Gautier :

On a plus le choix que de dire il faut qu'on change le système, une SSA pour répondre à l'universalité de la chose, de la qualité on aura le temps de la déterminer. Que je gagne 5 000 ou les minimas sociaux je me fais rembourser si je me casse la jambe il n'y a pas de frontière pour accéder à l'alimentation. La SSA elle passe sur la cotisation ce n'est pas une charge mais du salaire socialisé, on prend notre salaire et on le met ensemble dans des caisses qu'on gère ensemble. En 1946 quand on créé la sécurité sociale de la santé ça se crée en quelques mois, les caisses ouvrent partout 6 mois après, on initie plein de caisse gérées par les patrons, le paradigme est basculé quand les ouvriers disent nous on veut gérer notre santé, et créer des caisses où ils vont être majoritaire, jusqu'à fin des années 60 l'état va se ranger du côté des patrons pour réformer et créer la CSG qui n'est plus une cotisation mais un impôt. Ils vont créer le remboursement et surtout une caisse d'investissement pour construire les CHU c'est révolutionnaire on passe par la cotisation et avec l'argent collecté on va construire des hôpitaux.

La volonté du collectif national est de créer une nouvelle cotisation qui permettrait de créer des caisses locales au même titre que la santé, conventionner les produits, définir de manière démocratique. On pourrait recevoir chacun tous les mois une somme dans le circuit conventionné de l'alimentation. On parle de 100 ou 150€ par mois, déjà il faut faire un état des lieux de l'alimentation

qu'on détermine « de qualité », et reprendre le pouvoir sur la chaîne de l'alimentation, aujourd'hui les politiques sont décidées pour répondre à ces besoins. Revenir vers nous les habitants et comment on peut choisir notre alimentation, et somme non cumulables on ne pourra pas boursicoter notre alimentation. Être capable aujourd'hui de faire monter le rapport de force pour que cette mesure soit applicable, c'est une telle réforme macro-économique, une loi qui impose une nouvelle cotisation, on imagine que l'industrie agro-alimentaire ne va pas se laisser faire comme ça, et on a besoin d'un ensemble populaire.

Un système qui se base sur l'universalité avec le conventionnement et un fonctionnement démocratique.

En partant de ce constat, on pourrait tester ? Avec 15 personnes dans le Vaucluse, nous sommes au soleil mais aussi très pauvre. Dans un bassin de vie de 10 000 hab 100€ par mois ça représente 12 millions d'euros par an pour tester la SSA sur notre territoire. On va peut-être déjà travaillé sur la « connaissance de cause », éventuellement avec le même modèle que la convention citoyenne pour le climat, ils ont pris des décisions plutôt révolutionnaires et prises au consensus, ils étaient tous d'accord, des décisions pas d'accord par ce que 3 pas d'accord, ils ont posés une centaine de propositions de réforme en étant tous d'accord. On va créer des comités locaux de l'alimentation, leur temps de travail est rémunéré tous les « à côté » sont pris en charge, les personnes pour garder les enfants ce sera des choses à prendre en compte dans nos caisses locales. Aujourd'hui nous avons commencé avec le travail d'une statisticienne démographe qui à travailler sur le territoire, après quelques mois de formation ces gens là ai à réfléchir quel critères de conventionnement pouvez vous pensez sur votre territoires, concentré sur la distribution. Qualité ? Filière ? On verra bien ce qu'il sort ? Améliorer notre connaissance sur comment ça fonctionne sur une petite caisse. L'amélioration de cette connaissance de cause.

Questions – réponses : échange.

Bernard : merci aux intervenants, extrêmement pertinents, à l'intérieur d'un sujet, je suis dans une démarche sur l'île de la Réunion, dans le programme Oasis Réunion, qui aborde tous les sujets qu'on vient d'évoquer pour une agriculture bio locale paysanne. La Réunion dépend à 99% des importations 80% alimentaires, comment imaginer la SSA dans ces cas là ? C'est la notion d'échelles ? **Quel lien à faire avec les PAT ? Et comment ? Intégrer la démarche décrite par Eric dans un PAT ?**

Bénédicte : démocratiquement parlant, en étudiant ces dispositifs, j'ai du mal avec cette logique on demande aux collectivités et lauréat qui auront des financements pour avoir tel ou tel truc, c'est pas très démocratique ça ne s'adresse pas à tous le monde, nuance pour recadrer ce qu'est un PAT ça semble difficile de répondre à la question agricole environnementale c'est un enjeu démocratique pour voir sur chaque territoire et à quoi va faire servir l'argent pour qu'il y est discussion citoyenne. Tendance d'aller au solutionisme et pas tout le travail démocratique qui doit y avoir, et s'intègre la démarche.

La souveraineté alimentaire : c'est un escalier à gravir, la sécurité alimentaire je remplis mon frigo d'abords, une fois que j'ai remplis le frigo je m'intéresse à la souveraineté alimentaire comment c'est

produit, une fois qu'on a fait ça on a compris les mécanismes, et on dessus on fait société à travers l'alimentation.

Manue : on crée une épicerie et partenariat avec tiers lieux alimentaire. **Sur la base de la cotisation, il faut être salarié ? cmu ? par rapport aux revenus minimum universel ? quel lien ? ou pas ?**

Jean Claude : le revenu minimum universel : différence entre taxe et impôt qui est le prélèvement le plus injuste, les revenus minimums sont appuyé la dessus, tu paye tes taxes et tu peux éventuellement dire ce que tu en pense, mais quand tu cotise tu es dans l'obligation de venir donner ton avis c'est la totale différence ! La démocratie telle que nous la souhaitons, dont tous les paysans s'en méfient bien. Les PAT sont des politiques publiques donc logiquement pas des concours de beauté et pourtant c'est ce à quoi on assiste, à quel rang et comment ils mettent l'accès à l'alimentation.

Eric : sur la cotisation CMU : nos droits à la santé ne sont pas liés à notre statut de santé, tous les habitants ont le droit de se faire soigner dans des conditions égales. Tous le monde cotissent et tous le monde aura le droit de bénéficier à la chose.

Est-ce que le chèque SSA de 100 euros serait pour tout le monde ou serait soumis à condition de ressources ? Universalité : tous le monde même riche, on aura toutes et tous le droit d'avoir notre sécurité sociale de l'alimentation.

Jipé Limousin : on discute entre gens avertis, on devrait élargir par le biais des convergences ce débat, il est politique, et des citoyens en général qui bénéficie de ça et quel but ? Un service public de l'alimentation ? Niveau national qui relève de l'état. Prise de conscience générale.

Georges : merci à la qualité des discours de toutes et tous, on parle que ça va couter 120 milliard il faut que ça devienne national et pour tous le monde salarié ou non. Argument à développer : impact important au niveau de la santé de tous le monde, de la dignité, économique, 120 milliard de production française au niveau des territoires c'est important, comment faire pour qu'il ai des productions de qualité et des installations de qualité.

Eric : remarque sur l'économie, ça va redescendre, fléchée sur l'alimentation de qualité, un impact sur l'industrie de la transformation, il faudra installer des minis entreprises de fabrication de raviolis de partout en France. Pour les liens avec Terre de Lien, caisse d'investissement c'est de dire on pourrait dire qu'on garde un peu au lieu de tout redistribuer dans les 150€/mois et racheter du foncier agricole, accompagner les producteurs dans le changement de pratiques, d'installer des moulins à farine, des artisans et investir dans la chaîne de l'alimentation.

Jean Claude : 1 millions et demi de producteurs pour produire ! Pour que la SSA réponde au besoin des français, il faudra une société paysanne avec des millions de producteurs. Il faudra se séparer des traités européens ; sinon on va subventionner les fraises espagnoles.

Eric : réforme de l'enseignement nationale et arrêter de faire des élèves des vendeurs chez SFR, redonner du sens à ces métiers. Potentiellement on ne pourra pas donner 100€ il faudra qu'on est nos producteurs, nos critères de conventionnements pour ne pas permettre ce genre de dérive.

Thomas : Quid de l'outil monnaie locale complémentaire et citoyenne ?

Francine : on à un groupe de travail qui s'occupe de suivre les expérimentations locales et certaines travaillent avec en lien avec les monnaies locales.

Bénédicte : nous ne sommes pas dans un démarche solutionnaire il n'y a pas 1 façon d'arriver aux choses, c'est à chacun de se saisir des outils, par rapport u territoire. Pas de réponse il faut les créer, les imaginer !

Question dans le chat : quel serait le rôle des agriculteurs dans la partie conventionnement, comment seraient-ils impliqués?

Jean Claude : compliqué de le faire passer à la profession, caisse conventionnement de démocratie dans l'alimentation, et de la connaissance de cause, quels sont les moyens qu'on à produire c'est la le rôle de la paysannerie de la partie de la production. Le rôle de l'agriculteur et de l'ouvrier de l'abattoir pour qu'on puisse faire correspondre les aspirations des citoyens.

Diana fruit défendu : accès à l'alimentation ce n'est pas que une question financière, j'ai vécu un marché paysan en direct des producteurs, on ne prend pas de rémunération, il y a des personnes qui ont les moyens mais qu'ils ne veulent pas dépenser, et aide alimentaire pendants les confinements certaines personnes refusent les légumes une main mise de l'agri alimentaire, qui les pousse à la mal bouffe.

Bénédicte : C'est l'aspect culture de l'alimentation, elle fait corps avec ce qu'on est. Avec les habitudes et les perceptions de chacun tout de suite une ampleur. Ca leur parait être trop chère, il ne faut pas juger les personnes, il fat beaucoup d'humilité.

Question dans le chat : Quel lien avec les bénévoles de l'aide alimentaire ?

Bénédicte : Un des non-droits qu'ils subissent c'est qu'ils n'ont pas le temps, c'est qu'il faut trouver des moyens pour avoir à manger pour la semaine, construction qu'on vient remettre en question...on a besoin d'énormément de personne, beaucoup d'échange à avoir ! Comment eux ils s'y retrouvent, les bénévoles ? Ils sont la pour l'intérêt général, et la SSA défend l'intérêt général comment se reconnecter, pour que comme un moment donnée certaine de la conf' on fait de la cogestion de notre agriculture, comment au sain de l'aide alimentaire comment on fait de la co gestion de la pauvreté ? Comment réfléchir ensemble ?

Eric : La SSA c'est un projet sur le long terme, un vrai travail éducatif, de s'enrichir les uns les autres pour faire société ensemble. Une longue voie vers la SSA !

Bernard : apporter des compléments importants : li faut être nombreux et aller vers le qualitatif, il faut absolument inverser la tendance et devenir attractif pour une revalorisation du travail. Un Revenu vers Service Environnementale.

Francine : encore merci les intervenants et tous les participants ! La complexité du sujet de l'alimentation, et le la place des femmes dans la question de l'alimentation, elle repose sur la question des femmes c'est quelques chose à penser. Aller voir sur le site de la SSA !

Merci à toutes et tous, au plaisir d'échanger à nouveau.